



BANQUE  
**WORMSER FRÈRES**

## **RAPPORT ANNUEL 2020**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 20 MAI 2021**

Messieurs	Alain	WORMSER, <i>Président du Conseil d'Administration</i>
	Marcel	WORMSER, <i>Président émérite</i>
	Marc	WORMSER, <i>Directeur Général</i>
	Julien	WORMSER, <i>Directeur Général Délégué</i>
Mesdames	Béatrice	JOUAN, <i>Administratrice</i>
	Catherine	LUBOCHINSKY, <i>Administratrice</i>
Messieurs	Christian	KLEIN, <i>Administrateur</i>
	François	SIN, <i>Administrateur</i>
	Jacques H.	WAHL, <i>Administrateur</i>
	Gérard	WORMSER, <i>Administrateur</i>
	Guy	WORMSER, <i>Administrateur</i>

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

*Un an s'est écoulé et nous nous devons de vous renouveler nos vœux de bonne santé face à une crise sanitaire qui, malheureusement, sévit toujours.*

*Comme en toute chose, l'humanité s'adapte et partout dans le monde des mesures d'accompagnement, avec plus ou moins de retard ou d'ambition, furent prises. Ainsi aucune crise financière n'est venue s'ajouter à la crise économique, conséquence de la pandémie. Le plongeon des Bourses face à la crainte d'une récession entraînée par la propagation du virus n'aura, en mars de cette année, duré que quelques semaines, en raison principalement de la réaction quasi immédiate et massive des banques centrales et des gouvernements du monde entier, instruits des enseignements de la crise financière de 2007-2008 et communiquant entre eux, au travers du G20, malgré de réelles divergences politiques.*

*En France, comme en Europe, les mesures budgétaires d'accompagnement furent généreuses et prises tôt, afin qu'une crise sociale ne vienne pas s'ajouter à la crise sanitaire et économique. Tous les instruments mis en place pour mettre en œuvre le célèbre « quoi qu'il en coûte » de notre Président, les PGE (prêts garantis par l'état), le chômage partiel, le fonds d'indemnisation concourent encore aujourd'hui à la poursuite du redressement économique national.*

*Notre économie, après sa contraction historique de 13,8 % du PIB au deuxième trimestre commence en fin d'année à retrouver des couleurs. L'ampleur nécessaire de l'effort consenti s'apprécie à l'aune de la dette publique calculée à la fin de l'année à 115 % du PIB contre 97 % l'an passé. L'inflation reste en Europe toujours bien en deçà des 1 %, si bien que la BCE n'a aucunement l'intention de modifier sa politique monétaire dans un proche avenir. En période de taux négatifs, un tel niveau de dette ne pose aucune difficulté budgétaire, au contraire : les intérêts pour en assurer le service rapportent ! Les taux d'intérêt ne remonteront que quand la croissance et l'inflation seront de retour.*

*Dans un tel scénario notre déficit public, à pression fiscale constante, diminuera naturellement. Au-delà de la dette française, le 21 juillet 2020 a vu l'Europe réussir à concrétiser, au moins au niveau des chefs d'États et de gouvernements, un plan de relance européen de 750 milliards d'euros. Ce montant exceptionnel et à la hauteur des enjeux, permet de retrouver une croissance durable en Europe. Aux États-Unis c'est un plan de relance de 1 900 milliards de dollars qui a été voté, en Chine 500 milliards d'euros et en Russie 65 milliards d'euros. A cause de la pandémie, peut-on s'en plaindre, presque partout dans le monde, l'orthodoxie monétaire de l'école de Chicago, le libéralisme et le nationalisme exacerbé ont été abandonnés comme mode de pensée et de gouvernement au profit d'un modèle nouveau, toujours capitaliste et fondé sur la loi des marchés, mais plus social, plus vert, multilatéral, et s'appuyant sur la coopération internationale à la fois au niveau des pays et des citoyens. Le Brexit semble bien être l'exception confirmant la règle.*

*L'emprise du digital sur notre mode de vie au quotidien se fait chaque jour plus prégnante, et les risques associés au nombre très faible d'acteurs, dont la puissance financière commence à dépasser celle de bien des états pose question, non seulement sur l'indépendance nationale, mais aussi sur les libertés de chacun. C'est un risque à surveiller d'autant plus que notre industrie plus que d'autres, en bénéficie certes, mais en est aussi totalement dépendante.*

*Dans cet environnement inédit et imprévu votre banque a connu un bon exercice et a su réagir rapidement face aux événements grâce à la forte mobilisation des équipes. Certes elle a été aidée en cela, il faut le souligner à nouveau, par les aides publiques dont nos clients ont pu bénéficier et qui ont, par ricochet, diminué le coût du risque prévu, même si votre banque est globalement peu exposée aux secteurs les plus touchés par le Covid-19.*

*Notre total de bilan a progressé, passant de 315 à 388 millions d'euros sous l'effet de l'accroissement de notre portefeuille de crédit et du renforcement concomitant de notre liquidité pour en accompagner le financement.*

*Ainsi à l'actif l'encours de nos crédits est passé de 197 millions d'euros en 2019, à 212 millions d'euros alors qu'au passif nos refinancements envers les établissements de crédits ont décré de 8 millions d'euros ; les dépôts de notre clientèle ont quant à eux progressé de 80 millions d'euros dont 34 millions proviennent de notre offre bancaire en ligne manager.one qui rencontre un grand succès.*

*Notre résultat d'exploitation est en légère baisse à 1,9 million d'euros contre 2,1 millions d'euros l'année passée. Comparée à l'an passé la structure du compte de résultat est plus pérenne, car les opérations ponctuelles en 2020 se sont limitées essentiellement à la cession d'un bien immobilier à Paris ayant dégagé une plus-value de 0,6 million d'euros.*

*Les charges générales d'exploitation progressent de 241 k€, reflétant la hausse pour un peu plus de la moitié de nos coûts informatiques, le solde provenant du nécessaire recrutement visant à renforcer nos capacités de contrôle interne et de développement de manager.one.*

*Nos encours de crédit hors douteux ont progressé de 10 %, une forte sélectivité de nos emplois s'imposant en temps de crise sanitaire, les marges opérationnelles de cette activité ont, de ce fait, augmenté d'une année sur l'autre.*

*Comme nous vous l'avions annoncé l'an passé nous avons pu lancer, avec un peu de retard, notre premier fonds de Venture Loan dénommé WF Venture Loan. D'une durée de 5 ans, ce fonds est uniquement investi en Venture Loan dans lesquels nous sommes pour moitié en fonds propres, fidèles à notre politique d'alignement de nos intérêts avec ceux de nos clients.*

*Les commissions reçues dans le cadre de notre activité de transfert d'argent BdE sont stables, la fermeture de nos agences pendant les confinements ayant été compensée par la montée en puissance de partenariats noués en 2018 et 2019.*

*Le service de banque en ligne manager.one, poursuit sa forte croissance et est désormais rentable. Grâce à l'indépendance que nous avons acquise en devenant membre direct Visa, nous sommes en mesure de proposer un service de gestion de carte de crédit distribué aux collaborateurs de grandes entreprises. Ce service à forte valeur ajoutée remporte un grand succès et déjà plusieurs partenariats en ce sens ont été signés, d'autres devraient voir le jour au cours de l'année 2021.*

*L'activité de Private Equity poursuit également son développement, fort de l'appétit de notre clientèle pour ce type de placement nous allons lancer début 2021 notre premier fonds de fonds « WF sélection LBO Europe ». Il va permettre à nos clients de se diversifier dans cette classe d'actifs et d'avoir accès à des fonds au ticket d'entrée trop élevé d'ordinaire. Là encore nous prévoyons d'investir à côté de nos clients.*

*Cette année, nos équipes en charge de la gestion de portefeuille ont à nouveau montré la constance de leur savoir-faire. Les performances de nos mandats, frais inclus, ont été sensiblement supérieures aux principaux indices qu'ils soient européens ou américains, alors même que ces derniers affichaient des croissances à deux chiffres. Nous avons par ailleurs créé un mandat de gestion à impact investissant dans des entreprises contribuant positivement à la résolution des défis environnementaux et sociaux auxquels nous faisons face. Les résultats de notre filiale Wormser Frères Gestion sont quant à eux en légère hausse du fait de l'augmentation de l'encours de nos OPCVM.*

*Nous nous attachons à conserver pour notre établissement une solidité financière robuste, notre ratio de solvabilité s'établit en 2020 à 16,72 % contre 17,90 % l'an dernier (l'exigence réglementaire étant de 10,50 %), cette légère baisse étant la conséquence du développement de notre portefeuille de crédit et de nos investissements à côté de nos clients dans nos fonds.*

*Notre ratio de liquidité progresse à 332 % (l'exigence réglementaire étant à 100 %) contre 306 % en 2019.*

*A l'heure où nous écrivons ces lignes la troisième vague de la pandémie de la Covid-19 sévit partout. Pour autant l'apparition de plusieurs vaccins fait espérer que nous pourrions retrouver une vie normale au cours du deuxième semestre de cette année. Nous l'espérons pour nos clients, dont les visites nous manquent, et pour notre personnel, si dévoué, qui aspire à se retrouver ensemble Boulevard Haussmann.*

*Au cours de cette année difficile, nos équipes ont été, de chez elles, assidues, inventives, et professionnelles. Nous les remercions chaleureusement et vous demandons d'approuver comme chaque année l'abondement au plan d'épargne interentreprises qui leur bénéficie.*

*Nos résultats permettent cette année de distribuer un dividende. En suivant les recommandations sur le niveau de distribution de nos régulateurs, nous vous proposons de distribuer 2,50 euros par action.*

*En 2021 la gouvernance de votre établissement se modifie. C'est avec une grande fierté et une confiance absolue dans leur capacité à poursuivre l'œuvre de leur arrière-grand-père, grand-père et père, que je confie à mes enfants Marc et Julien Wormser la direction générale de votre établissement. Je resterai quant à moi Président du conseil d'administration.*

*Comme tous, nous abordons l'année 2021 avec l'espérance de retrouver des conditions de vie normales, et pour nous la volonté de poursuivre le développement de nos initiatives innovantes notamment sur manager.one, le Venture Loan et le Private Equity.*

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2020

Mesdames, Messieurs,

Les comptes sociaux de l'exercice 2020 que nous vous présentons aujourd'hui sont ceux d'une année au terme de laquelle votre banque a obtenu un résultat net après impôt équivalent à celui de l'exercice précédent, 1 566 143 euros contre 1 377 800 euros. A la crise du Covid-19, elle a su réagir rapidement et s'adapter grâce à la mobilisation de ses équipes et poursuivre la croissance de ses activités historiques, le crédit et la gestion de portefeuille. Son activité de services de banque en ligne pour les professionnels, proposés depuis 2017, a poursuivi, par ailleurs, sa belle progression.

## **Au bilan**

Le total du bilan de fin d'année augmente à 388 489 934 euros (314 930 312 euros en 2019).

A l'actif, dans le cadre de la gestion de trésorerie, le poste Caisses, Banques centrales augmente à 105 024 211 euros (62 702 048 euros en 2019) parallèlement au poste des créances sur les établissements de crédit qui passe à 43 168 255 euros (27 770 745 euros en 2019).

Corollairement les encours de nos investissements de marché ont augmenté à 14 599 405 euros (12 270 744 euros en 2019). Dans le détail, si les effets publics décroissent à 3 403 424 euros (4 747 502 euros en 2019), les obligations et autres titres à revenu fixe du secteur privé et les actions et autres titres à revenu variable croissent respectivement à 3 883 218 euros (3 001 775 euros en 2019) et à 7 312 763 euros (4 521 467 euros en 2019).

La progression des dépôts de notre clientèle, liée à la croissance de notre activité de services de banque en ligne couplée à un bon dynamisme commercial, a permis de financer la hausse de nos opérations de crédit à la clientèle dont le montant atteint en fin d'année 211 982 937 euros (196 983 984 euros en 2019).

La hausse du poste « autres actifs » à 10 090 556 euros (8 113 157 euros en 2019) correspond essentiellement à l'accroissement de dépôt sur les comptes bancaires dédiés aux règlements sur titres.

La diminution des comptes de régularisation à 1 304 623 euros (4 654 138 euros en 2019) est due à une baisse à la fois des rejets de prélèvement en cours et des commissions de performance à recevoir sur les portefeuilles gérés.

Au passif, la baisse des dettes envers les établissements de crédit à 30 738 180 euros (38 545 434 euros en 2019) s'explique par la diminution des refinancements obtenus.

Le montant global des dépôts de la clientèle augmente fortement à 311 106 206 euros (231 416 720 en 2019), grâce à la fois au développement de notre clientèle et à la montée en puissance de notre activité de banque en ligne pour les professionnels.

## **Au hors bilan**

Les engagements donnés ont augmenté à 34 989 522 euros (24 205 632 euros en 2019) du fait de la hausse à 17 835 478 euros (6 560 903 euros en 2019) des crédits accordés mais non encore utilisés.

Les engagements reçus ont aussi augmenté à 12 680 691 euros (contre 5 082 776 euros en 2019) du fait de la hausse à 7 823 628 euros (contre 3 332 776 euros en 2019) des garanties reçues par les établissements de crédit, liée notamment à des émissions de crédits PGE et à l'augmentation à 4 857 063 euros (contre 1 750 000 euros en 2019) de nos engagements pris pour des souscriptions de titres.

## **Au compte de résultat**

Le produit des opérations traitées avec la clientèle augmente au titre des intérêts sur les opérations de crédit, à 6 645 814 euros (6 169 757 euros en 2019), du fait de la hausse des encours des crédits. Les commissions perçues sur les opérations bancaires s'établissent à 4 765 088 euros (3 461 479 euros en 2019), hausse essentiellement liée à la croissance de l'activité Manager One et à la mise en place de tarification pour frais de tenue de compte pour les professionnels compensée par la diminution de celles relatives aux opérations de bourse qui s'établissent à 2 995 185 euros (3 415 374 euros en 2019) due à une surperformance moins forte des portefeuilles gérés.

Les produits sur revenus des titres à revenu variable augmentent à 677 000 euros (585 880 euros en 2019) du fait de la hausse des résultats de notre filiale Wormser Frères Gestion, liée à une augmentation de l'encours des Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Les autres produits d'exploitation bancaire baissent à 875 911 euros (2 328 440 euros en 2019), l'opération immobilière réalisée en 2020 ayant généré une plus-value de cession de plus faible envergure que celle réalisée en 2019.

Les gains sur opérations des portefeuilles de placement s'élèvent à 36 553 euros contre 403 768 euros en 2019 qui correspondaient à une bonne performance des investissements dans les fonds gérés par Wormser Frères Gestion et à une plus-value réalisée lors du dénouement d'options qui nous avaient été consenties dans le cadre d'un Venture Loan.

L'augmentation des charges générales d'exploitation à 10 597 736 euros (10 356 452 euros en 2019) correspond à un accroissement des charges de personnel s'élevant à 6 762 179 euros en 2020 (6 683 850 euros en 2019) et aussi des frais généraux passant à 3 835 557 euros en 2020 (3 672 602 euros en 2019). Ces hausses sont la conséquence du développement actuel et souhaité de nos diverses activités.

Tenu compte de la baisse du produit net bancaire et de la hausse des charges générales d'exploitation, le résultat brut d'exploitation s'établit à 1 769 765 euros (2 629 353 euros en 2019).

Le « coût du risque » fait ressortir un produit de 153 205 euros (charge de 565 790 euros en 2019) du fait de reprise de provisions sur certains dossiers ayant trouvé une issue favorable.

Finalement, après comptabilisation d'un gain sur actifs immobilisés de 10 850 euros, d'une perte exceptionnelle de 19 049 euros et enfin d'une charge fiscale de 348 628 euros, le bénéfice net s'établit à 1 566 143 euros (1 377 800 euros en 2019).

Du fait de la baisse notre produit net bancaire, notre coefficient d'exploitation, 84% (78% en 2019), est logiquement moins favorable.

Le coefficient de liquidité « Liquidity Coverage Ratio » (norme européenne) augmente en fin d'année à 332 %, largement supérieur au 100 % de minimum exigé (306 % au 31 décembre 2019).

Notre coefficient « Tier One du ratio Bâle 3 » en fin d'année diminue à 16,72% (17,90% en fin d'année 2019) du fait de la croissance des crédits accordés. A cette aune, nos ressources propres demeurent encore sous-employées, le minimum réglementaire restant fixé à 10,50 %.

Les niveaux respectifs de ces deux ratios nous permettent de poursuivre sereinement l'expansion de nos encours de crédit.

Au-delà des résultats sociaux, il convient de vous rendre compte de la marche de notre filiale, la société de gestion Wormser Frères Gestion.

Son résultat net a augmenté en 2020 à 687 122 euros (657 271 euros en 2019) ; elle nous a versé en fin d'année un acompte sur dividende de 550 000 euros (530 000 euros en 2019) complété en 2021 par 137 000 euros formant un dividende 2020 de 687 000 euros (657 000 euros au titre de l'exercice 2019).

Nous vous précisons, par application de la loi :

- Que le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation suivies les années précédentes n'ont pas été modifiés cette année.
- Qu'en application de l'article L441-6-1 du Code de Commerce, nous indiquons que la situation des dettes fournisseurs inscrites au bilan pour un montant TTC de 226 572 euros est présentée ci-dessous en fonction de leur nature et des délais de règlement :

en euros							
Factures reçues non encore réglées au 31-12-2020 dont le terme est :	Nombre de factures concernées	non échues	échues de 1 à 30 jours	échues de 31 à 60 jours	échues de 61 à 90 jours	échues à 91 jours et plus	TOTAL HT
<b>Commissions bancaires</b>							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	7	77 557			9		77 566
Pourcentage du montant total des charges 2020 afférentes		0,06%			0,00%		0,06%
<b>Frais Généraux</b>							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	27	46 540	7 587	20 000			74 127
Pourcentage du montant total des charges 2020 afférentes		1,43%	0,23%	0,62%			2,29%
<b>Immobilisations</b>							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	3	16 849				42 408	59 257
Pourcentage du montant total des achats Hors Taxe d'immobilisations 2020		9,25%				23,28%	32,53%

- Que votre Société poursuit un programme de recherche et de développement afin d'améliorer la rapidité de ses logiciels dans le cadre de son activité de transfert d'argent.
- Que les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont : le risque de crédit, de marché, de change, de taux d'intérêt global, de liquidité, de règlement, d'intermédiation, de non-conformité ainsi que les risques opérationnels, juridiques, de concentration et résiduels.
- Que les objectifs et la politique de votre Société en matière de gestion de risque financier respectent les obligations réglementaires des banques et à ce titre font l'objet de décisions tant du Conseil d'administration que de la direction générale. Le contrôle du respect des limites fixées est effectué quotidiennement.
- Que notre actionnariat est inchangé depuis notre dernière assemblée générale ordinaire : aucun actionnaire ne dispose de plus d'un tiers du capital. Six actionnaires, Mesdames Béatrice Jouan et Isabelle Wormser, Messieurs Alain, Gérard, Guy, et Marcel Wormser disposent chacun de droits entrant dans la tranche de 5 à 33 % du capital.
- Que, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucunes des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des termes de l'article 39-4 du même code.

Nous vous indiquons que le comité d'audit issu du conseil d'administration siège les 6 juin 2020, 9 novembre 2020, 2 février 2021 et 1er avril 2021.

Le mandat d'administrateur de Madame Béatrice Jouan expire lors de cette Assemblée. Elle se représente à vos suffrages. Nous vous proposons sa réélection pour six exercices.

Nous vous proposons également de renouveler le mandat de commissaires aux comptes titulaire de Maryse Legoff, qui prendra fin à la clôture de l'exercice 2026, et de prendre en commissaire aux comptes suppléant le cabinet BRSW.

Tenu compte de la situation actuelle liée à la crise du coronavirus et en application des recommandations des régulateurs, nous vous proposons de distribuer aux actionnaires un dividende unitaire de 2,50 euros par action, prélevé sur la réserve facultative constituée l'année dernière de 600 000 euros ce qui la ramènerait ainsi à 12 600 000 euros.

Ainsi si l'on tient compte d'un résultat net de 1 566 143 euros, le report à nouveau s'élève à 11 772 834 euros.

Malgré la complexité et l'incertitude liées à la situation actuelle, votre conseil constate que le plan de continuité de votre banque fonctionne grâce aux efforts de tous les collaborateurs et que les niveaux des différents ratios de solvabilité ou de liquidité permettent d'aborder la crise actuelle le plus sereinement qu'il soit possible. Il se joint à son Président pour exprimer à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur dévouement, leur ardeur à assumer le surcroît de travail et leur solidarité pour faire face à la situation actuelle.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2020

## MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et que la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs, sauf modification du mode d'exercice de la direction générale.

Le Conseil d'Administration a décidé en date du 9 novembre 2020 de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Alain Wormser continue à exercer la fonction de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Monsieur Marc Wormser assume la direction générale de la Banque pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

## CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

Monsieur Alain Wormser, Président, Directeur Général de la société BRCW,

Monsieur Marcel Wormser, Président émérite, Administrateur et Directeur Général Délégué,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Marc Wormser, Administrateur et Directeur Général,  
*Administrateur de l'Office de Coordination Bancaire et Financière;*

Monsieur Julien Wormser, Administrateur et Directeur Général Délégué,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Madame Béatrice Jouan, Administratrice,  
*Gérante de la SARL Tam Tam Conseil ;*

Madame Catherine Lubochinsky, Administratrice,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur François Sin, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Jacques Henri Wahl, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Gérard Wormser, Administrateur,  
*Membre du Conseil de Surveillance de l'Institut Curie, association à but non lucratif reconnue d'utilité publique et Président de l'association à but non lucratif Sens Public ;*

Monsieur Guy Wormser, Administrateur,  
*Président de la Société Française de Physique, association à but non lucratif reconnue d'utilité publique ; Vice-Président de la société des Amis de Georges Clemenceau ; Vice-Président du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France*

Monsieur Christian Klein, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés.*

Parmi ces administrateurs, Madame Catherine Lubochinsky et Messieurs François Sin, Jacques-Henri Wahl et Christian Klein sont des administrateurs indépendants ; Madame Béatrice Jouan, et Messieurs Gérard, Guy Wormser représentent les actionnaires ; Messieurs Alain, Marcel, Marc et Julien Wormser sont dirigeants.

## **TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

### Délégation de compétence :

Aucune délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital n'est en cours de validité.

### Délégation de pouvoirs :

Aucune délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de la réalisation d'une augmentation de capital n'est en cours de validité.

# RAPPORT

## DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque d'Escompte - Wormser Frères relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*Risque de crédit et dépréciation des créances sur base individuelle*

Risque identifié	Notre réponse
<p>La Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes annuels, les créances douteuses présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes annuels, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non-recouvrement.</p>

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

#### Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2008.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans la troisième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans la quatrième année de sa mission sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 4 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF  
Maryse LE GOFF

MAZARS  
Bertrand DESPORTES

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTION RÉGLEMENTÉES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société Tam-Tam Conseil SARL, société de conseil en communication (société gérée par Madame Béatrice Jouan, administrateur de la Banque d'Escompte).

Le conseil d'administration du 22 septembre 2010 a autorisé la signature d'une convention de conseil en communication avec la société Tam-Tam Conseil SARL.

Le montant des charges y afférent dans le compte de résultat de la banque pour l'exercice 2020 s'élève à 45 975 euros.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 4 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF  
Maryse LE GOFF

MAZARS  
Bertrand DESPORTES



# RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>1. SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social ( <i>en euros</i> ) .....	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
b) Nombre d'actions émises .....	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
<b>2. RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS (<i>en euros</i>)</b>					
a) Chiffre d'affaires .....	13 860 892	15 580 051	14 797 979	16 433 720	16 110 471
b) Résultats avant impôt, amortissements, provisions .....	1 705 423	4 008 040	2 537 176	2 371 542	2 394 840
c) Impôts sur les bénéfices .....	74 149	393 750	252 694	365 208	348 628
d) Résultats après impôt, amortissements, provisions .....	862 927	1 542 945	1 333 131	1 377 800	1 566 143
<b>3. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (<i>en euros</i>)</b>					
a) Résultats après impôt, mais avant amortissements et provisions .....	10,20	22,59	14,28	12,82	12,79
b) Résultats après impôt, amortissements, provisions .....	5,39	9,64	8,33	8,61	9,79
c) Dividende distribué à chaque action au cours de l'exercice .....	3,00	2,50	3,75	3,75	-
<b>4. PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés .....	51	56	61	66	68
b) Montant de la masse salariale ( <i>en euros</i> ) .....	3 303 899	3 743 357	3 944 953	4 322 475	4 331 579
c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.) ( <i>en euros</i> ) .....	1 452 111	1 700 736	1 797 030	1 873 366	1 865 745

# COMPTES SOCIAUX

## AVANT

### ACTIF

*(en euros)*

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	105 024 211	62 702 048
Effets publics et valeurs assimilées <i>(note 1)</i>	3 403 424	4 747 502
Créances sur les établissements de crédit <i>(note 2)</i>	43 168 255	27 770 745
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	211 982 937	196 983 984
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(note 1)</i>	3 883 218	3 001 775
Actions et autres titres à revenu variable <i>(note 1)</i>	7 312 763	4 521 467
Participations et autres titres détenus à long terme <i>(note 4)</i>	384 212	384 212
Parts dans les entreprises liées <i>(note 4)</i>	250 000	250 000
Immobilisations incorporelles <i>(note 5)</i>	1 304 079	1 410 179
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	381 656	391 105
Autres actifs <i>(note 6)</i>	10 090 556	8 113 157
Comptes de régularisation <i>(note 7)</i>	1 304 623	4 654 138
	<b>388 489 934</b>	<b>314 930 312</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2020

## RÉPARTITION

	<b>PASSIF</b>	
	<i>(en euros)</i>	
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	30 738 180	38 545 434
Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	310 306 697	222 641 276
Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>	799 509	8 775 444
Autres passifs <i>(note 10)</i>	2 419 504	2 578 315
Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	1 647 314	1 462 257
Provisions pour risques et charges	205 895	120 895
Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	42 372 835	40 806 691
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 600 000</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>10 206 692</i>	<i>9 428 891</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 566 143</i>	<i>1 377 800</i>
	<b>388 489 934</b>	<b>314 930 312</b>

**HORS-BILAN**  
**au 31 décembre 2020**  
(en euros)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Engagements donnés</b> <i>(note 13)</i>	<b>34 989 522</b>	<b>24 205 632</b>
Engagements de financement	17 835 478	6 560 903
Engagements de garantie	17 154 044	17 644 729
<b>Engagements reçus</b> <i>(note 13)</i>	<b>12 680 691</b>	<b>5 082 776</b>
Engagements de garantie	7 823 628	3 332 776
Engagements sur titres	4 857 063	1 750 000

# COMPTE DE RÉSULTATS

(en euros)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Intérêts et produits assimilés ( <i>note 16</i> )	6 645 814	6 169 757
Intérêts et charges assimilées ( <i>note 17</i> )	1 073 689	1 011 342
Revenus des titres à revenu variable ( <i>note 18</i> )	677 000	585 880
Commissions (produits) ( <i>note 19</i> )	7 760 273	6 876 854
Commissions (charges) ( <i>note 19</i> )	2 344 814	2 144 743
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ( <i>note 20</i> )	277 949	107 783
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ( <i>note 21</i> )	36 553	403 768
Autres produits d'exploitation bancaire ( <i>note 22</i> )	875 911	2 328 440
Autres charges d'exploitation bancaire ( <i>note 22</i> )	163 029	38 762
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>12 691 968</b>	<b>13 277 635</b>
Charges générales d'exploitation ( <i>note 23</i> )	10 597 736	10 356 452
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	324 467	291 830
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 769 765</b>	<b>2 629 353</b>
Coût du risque ( <i>note 25</i> )	153 205	(565 790)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 922 970</b>	<b>2 063 563</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	10 850	(135 170)
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 933 820</b>	<b>1 928 393</b>
Résultats exceptionnels ( <i>note 26</i> )	(19 049)	(185 385)
Impôts sur les bénéfices ( <i>note 27</i> )	(348 628)	(365 208)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 566 143</b>	<b>1 377 800</b>

# COMPTES SOCIAUX

## APRÈS

### ACTIF

*(en euros)*

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	105 024 211	62 702 048
Effets publics et valeurs assimilées <i>(note 1)</i>	3 403 424	4 747 502
Créances sur les établissements de crédit <i>(note 2)</i>	43 168 255	27 770 745
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	211 982 937	196 983 984
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(note 1)</i>	3 883 218	3 001 775
Actions et autres titres à revenu variable <i>(note 1)</i>	7 312 763	4 521 467
Participations et autres titres détenus à long terme <i>(note 4)</i>	384 212	384 212
Parts dans les entreprises liées <i>(note 4)</i>	250 000	250 000
Immobilisations incorporelles <i>(note 5)</i>	1 304 079	1 410 179
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	381 656	391 105
Autres actifs <i>(note 6)</i>	10 090 556	8 113 157
Comptes de régularisation <i>(note 7)</i>	1 304 623	4 654 138
	<b>388 489 934</b>	<b>314 930 312</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2020

## RÉPARTITION

	<b>PASSIF</b>	
	<i>(en euros)</i>	
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	30 738 180	38 545 434
Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	310 306 697	222 641 276
Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>	799 509	8 775 444
Autres passifs <i>(note 10)</i>	2 819 504	2 578 315
Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	1 647 314	1 462 257
Provisions pour risques et charges	205 895	120 895
Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	41 972 835	40 806 691
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 200 000</i>	<i>14 600 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>11 772 835</i>	<i>10 206 691</i>
	<b>388 489 934</b>	<b>314 930 312</b>

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2021

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports de gestion et de gouvernance du Conseil d'administration et le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-40-1 du Code de commerce, approuve la poursuite de l'exécution des conventions antérieures.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de la mise en distribution à l'ensemble des actions un dividende de 400.000,00 euros prélevé sur la réserve facultative qui la ramènerait ainsi de 13.000.000 euros à 12.600.000 euros.

La mise en paiement de l'intérêt statutaire limité à 2.50%, soit 2,50€ (deux euros cinquante) par action, aura lieu au siège de la société à compter du 25 mai 2021.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide la répartition suivante des bénéfices disponibles qui s'établissent à la somme de :

Report à nouveau de l'exercice 2019	10 206 691,50 euros
Augmenté du bénéfice de l'exercice	1 566 143,11 euros
	<b>11.772.834,61 euros</b>
Au report à nouveau 2020	11.772.834,61 euros
	<b>11.772.834,61 euros</b>

### **SIXIÈME RÉOLUTION**

Conformément à la nouvelle réglementation européenne et sur recommandation du Comité d'audit de la Banque, le Conseil décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Madame Maryse Le Goff et de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant la société BRSW. Leur mandat prendra fin à la clôture des comptes du 31 décembre 2026.

### **SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administratrice de Madame Béatrice Jouan pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

### **HUITIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été consultée sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2020 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier.

### **NEUVIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale et de tous procès-verbaux subséquents en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité partout où besoin sera et plus généralement pour l'accomplissement de toute formalité.

# ANNEXE

## AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2020

### FAIT MARQUANT

Les comptes de la banque ont été établis dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 qui crée des conditions particulières pour la préparation des comptes de cet exercice. Les effets de la pandémie ont été analysés par le management, notamment en termes de risques de crédit et de provisionnement, sans qu'il n'apparaisse d'impact particulier à mentionner.

### PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

*Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.*

### PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

**Les titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

**Les titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

**Les titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à

celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *prorata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

**Les titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais. A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition. Les éléments qui peuvent être pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, la quote-part de situation nette et la valeur boursière des sociétés ayant une activité comparable. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

## TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

- Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.
- Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.
- Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.
- La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

### **Instruments de taux d'intérêt échangés sur des marchés organisés ou assimilés**

Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

### **Autres éléments de taux d'intérêt à terme**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessous.

- a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.
- b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.
- c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.
- d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

### **Instruments de change à terme**

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

## **OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE**

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagements de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels et de fonds de commerce.

**Logiciels :** Les logiciels figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. La durée de vie et modes d'amortissement se présente de la manière suivante :

Linéaire 1 à 7 ans

**Frais d'établissement :** Linéaire 1 à 3 ans

En cas de perte de valeur entre la valeur au bilan et la valeur d'usage, une dépréciation de l'actif serait à constater par une dotation de provision enregistrée en pertes sur actifs immobilisés.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

- Agencement et mobilier : Linéaire 10 ans
- Matériels informatiques : Linéaire 5 ans
- Matériels de bureau : Linéaire 4 à 5 ans

### OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros à leurs taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

Conformément au Livre II titre 7 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les opérations de change à terme dites « sèches » ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme à l'échéance correspondante.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes, au sens de l'article 2723-3 dudit règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultats de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

## COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuë : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur date de mise en paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant et de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

En application de la méthode dite de «l'impôt exigible», seuls les impôts exigibles à la date de clôture de l'exercice sont constatés dans les comptes. Par voie de conséquence, les provisions d'impôts différés ne sont pas retracées dans les comptes.

## ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

### MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVICES (en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Total du bilan</b>	<b>388 490</b>	<b>314 930</b>
Actif en devises	16 303	8 207
Passif en devises	15 397	6 392

## INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN

### NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	2020			2019				
	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>	554			554	772		207	979
Obligations assimilables du Trésor français	554			554	772			772
Opc français non cotés							207	207
<b>Portefeuille de placement</b>	2 849	3 883	7 313	14 045	3 976	3 002	4 314	11 292
<b>Valeurs brutes</b>	2 850	4 154	7 313	14 317	3 976	3 185	4 314	11 475
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	2 850			2 850	3 976			3 976
Obligations		4 154		4 154		3 185		3 185
Opc français non cotés			6 849	6 849			3 769	3 769
Actions non cotées			280	280			361	361
Actions cotées			184	184			184	184
<b>Créances rattachées</b>			1	1				
<b>Provision</b>	(1)	(272)		(273)		(183)		(183)
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	(1)			(1)				
Obligations		(272)		(272)		(183)		(183)
<b>Total</b>	3 403	3 883	7 313	14 599	4 748	3 002	4 521	12 271

### Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2020				2019	
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>						
Obligations assimilables du Trésor français				<b>8</b>	<b>546</b>	<b>772</b>
<b>Portefeuille de placement</b>		<b>814</b>	<b>814</b>	<b>3 054</b>	<b>7 004</b>	<b>7 161</b>
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	1 222	814	814		2 850	3 976
Valeur d'acquisition	1 222	814	814		2 850	4 006
Décote / Prime						(30)
Obligations			1 000	100	4 154	3 185
Valeur d'acquisition			1 000	100	6 618	4 963
Décote / Prime					(2 464)	(1 778)

### PORTFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2020				2019			
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente
<b>Composition du portefeuille de Placement</b>								
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	2 850	2 849	1		3 976	3 977		1
Obligations	4 154	3 884		2	3 185	3 002	183	
OPC français	6 849	7 447		598	3 769	3 872		103
Actions	464	479		15	545	604		60
<b>Total</b>	<b>14 317</b>	<b>14 659</b>	<b>1</b>	<b>615</b>	<b>11 475</b>	<b>11 455</b>	<b>183</b>	<b>164</b>
<b>Mouvements du portefeuille de Placement</b>								
Portefeuille de Placement	01/01/2020	Entrées	Sorties	31/12/2020	01/01/2019	Entrées	Sorties	31/12/2019
	<b>11 475</b>	9 689	6 847	<b>14 317</b>	<b>24 822</b>	11 155	24 502	<b>11 475</b>

## NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2020				Total	2019	Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans			
<b>Créances à vue</b>	<b>43 168</b>				<b>43 168</b>	<b>27 770</b>	
Comptes ordinaires	43 168				43 168	27 770	
<b>Total</b>	<b>43 168</b>				<b>43 168</b>	<b>27 770</b>	

## NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2020				Total	2019	Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans			
<b>Créances commerciales</b>						<b>209</b>	
<b>Autres concours</b>	<b>3 096</b>	<b>9 991</b>	<b>14 292</b>	<b>91 204</b>	<b>203 255</b>	<b>181 533</b>	
Crédits à la clientèle à court terme	343	4 476	5 461	8 166	18 446	12 045	
Crédits à la clientèle à long terme	2 753	5 515	8 831	83 038	184 809	169 488	
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>5 306</b>				<b>5 306</b>	<b>8 239</b>	
<b>Créances douteuses (voir note page suivante)</b>	<b>1 841</b>	<b>183</b>	<b>198</b>	<b>425</b>	<b>2 647</b>	<b>6 103</b>	
<b>Créances rattachées</b>	<b>412</b>	<b>244</b>	<b>1</b>	<b>110</b>	<b>775</b>	<b>899</b>	
Autres concours	361	244	1	110	724	874	
Comptes ordinaires débiteurs	51				51	25	
<b>Total</b>	<b>10 655</b>	<b>10 418</b>	<b>14 491</b>	<b>91 739</b>	<b>211 983</b>	<b>196 983</b>	

### Répartition des créances saines par type de clientèle

	2020	2019
Sociétés	86%	73%
Particuliers	14%	27%

### Répartition des créances saines par type de taux

	2020	2019
Taux variable	25%	32%
Taux fixe	75%	68%

### Concentration des risques (10 principaux encours sains) (en milliers d'euros)

	Crédits et découverts utilisés	Crédits et découverts non utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Nantissement Espèces	Garantie PGE	Hypothèques reçues en garanties
1	12 610			12 610	2 470		10 130
2	7 690			7 690			7 660
3	7 193			7 193			2 618
4	6 970			6 970		450	8 700
5	6 731	53		6 784			6 191
6	6 739			6 739			4 101
7			6 638	6 638			2 400
8		6 400		6 400			
9	5 159			5 159			5 000
10	5 005			5 005			
<b>Total</b>	<b>58 097</b>	<b>6 453</b>	<b>6 638</b>	<b>71 188</b>	<b>2 470</b>	<b>450</b>	<b>46 800</b>

### Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2020, l'encours des prêts de 203 255 milliers d'euros comportent 25 prêts, d'un montant total de 4 553 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme). La majorité de ces restructurations, 23 prêts pour 3 598 milliers, a consisté à reporter de quelques mois des échéances dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus.

### Créances douteuses

	Montants bruts 31/12/2020	Provisions 31/12/2020	Montants nets 31/12/2020	Montants bruts 31/12/2019	Provisions 31/12/2019	Montants nets 31/12/2019
(en milliers d'euros)						
Créances douteuses compromises	6 427	4 089	2 338	9 224	4 450	4 774
Créances douteuses	309		309	1 329		1 329
<b>Total</b>	<b>6 736</b>	<b>4 089</b>	<b>2 647</b>	<b>10 553</b>	<b>4 450</b>	<b>6 103</b>

## NOTE 4 - PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES NON COTÉES

(en euros)

### 1. Renseignements détaillés concernant les filiales

exercice clos le 31/12/2020

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Produits globaux d'exploitation	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
WORMSER FRERES GESTION 11 bis boulevard Hausmann 75009 PARIS	250 000		100%	250 000	250 000	1 856 569	687 122	677 000

### 2. Renseignements globaux concernant les participations

Dans des sociétés françaises  
Dans des sociétés étrangères

Total général des valeurs d'inventaire des titres de filiales et de participations

**634 211    634 211    677 000**

### 3. Mouvements du Portefeuille de participation

Valeurs brutes

	01/01/2020	Entrées	Sorties	31/12/2020	01/01/2019	Entrées	Sorties	31/12/2019
Titres de participation	384 211			384 211	334 371	49 840		384 211
Parts dans les entreprises liées	250 000			250 000	250 000			250 000

## NOTE 5 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2020			31/12/2020	01/01/2020			31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	19	82	19	82					82	19
Autres immobilisations	2 357	58		2 415	1 068	227		1 295	1 120	1 289
<b>Total</b>	<b>2 839</b>	<b>140</b>	<b>19</b>	<b>2 960</b>	<b>1 429</b>	<b>227</b>		<b>1 656</b>	<b>1 304</b>	<b>1 410</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Equipements, mobiliers, installations	2 644	88	33	2 699	2 252	98	33	2 317	382	391
<b>Total</b>	<b>2 644</b>	<b>88</b>	<b>33</b>	<b>2 699</b>	<b>2 252</b>	<b>98</b>	<b>33</b>	<b>2 317</b>	<b>382</b>	<b>391</b>

## NOTE 6 - AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>		<b>19</b>
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>5 750</b>	<b>2 603</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>4 341</b>	<b>5 491</b>
Dépôts de garantie	1 827	1 836
Divers	346*	160
Débiteur douteux	127	45
Provision douteux	(60)	(45)
Biens immobiliers	2 101	3 495
<b>Total</b>	<b>10 091</b>	<b>8 113</b>

\* Dont créance concernant les entreprises liées : 6 582 euros en 2020 et néant en 2019

## NOTE 7 - COMPTES DE RÉGULARISATIONS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Valeurs à rejeter	43	2 913
Produits à recevoir	1 081	1 597
Charges constatées d'avance	169	100
Divers	12	44
<b>Total</b>	<b>1 305</b>	<b>4 654</b>

## INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

### NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2020				Total	2019
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>		
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue</b>	<b>15 392</b>				<b>15 392</b>	<b>8 204</b>
Dépôts et comptes ordinaires	15 392				15 392	8 204
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme</b>	<b>15 000</b>	<b>300</b>			<b>15 300</b>	<b>30 283</b>
Emprunt et compte à terme	15 000	300			15 300	30 283
<b>Dettes rattachées</b>	<b>46</b>				<b>46</b>	<b>58</b>
à vue	46				46	31
à terme						27
<b>Total</b>	<b>30 438</b>	<b>300</b>			<b>30 738</b>	<b>38 545</b>

### NOTE 9 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2020					Total	2019
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>		
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>257 203</b>	<b>14 420</b>	<b>2 170</b>	<b>36 114</b>	<b>400</b>	<b>310 307</b>	<b>222 641</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>6 013</b>					<b>6 013</b>	<b>5 616</b>
Comptes sur livret	478					478	631
Plan d'épargne actions	5 535					5 535	4 985
<b>Autres dettes</b>	<b>251 190</b>	<b>14 420</b>	<b>2 170</b>	<b>36 114</b>	<b>400</b>	<b>304 294</b>	<b>217 025</b>
<b>A vue</b>	<b>250 211</b>					<b>250 211</b>	<b>165 954</b>
Dépôts et comptes ordinaires *	250 211					250 211	165 954
<b>A terme</b>	<b>979</b>	<b>14 420</b>	<b>2 170</b>	<b>36 114</b>	<b>400</b>	<b>54 083</b>	<b>51 071</b>
Comptes à terme	765	14 420	2 170	36 114	400	53 869	50 820
Créances rattachées	214					214	251
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>298</b>	<b>499</b>				<b>797</b>	<b>8 775</b>
Bons de caisse							1 585
Titres négociables à court terme	298	499				797	7 190

\* Dont dettes concernant les entreprises liées : 256 milliers d'euros en 2020 et 275 milliers d'euros en 2019

## NOTE 10 - AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>73</b>	<b>82</b>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>2 341</b>	<b>2 486</b>
Etat - Impôt société à payer	17	67
Dettes fiscales et sociales	902	837
Rente viagère à payer	1 099	1 242
Divers	323*	340
<b>Total</b>	<b>2 420</b>	<b>2 578</b>

\* Dont dettes concernant les entreprises liées : néant en 2020 et 35 milliers d'euros en 2019

## NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Charges à payer	1 348	1 297
Produits constatés d'avance	3	5
Compte ajustement sur instruments financiers à terme	132	129
Divers	164	31
<b>Total</b>	<b>1 647</b>	<b>1 462</b>

## NOTE 12 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Le capital est composé de 160 000 actions de 100 euros de valeur nominale conférant toutes les mêmes droits.

	31/12/2019 Avant répartition	Affectation 2019	31/12/2019 Après répartition	31/12/2020 Avant répartition	Affectation 2020	31/12/2020 Après répartition
Capital souscrit	16 000		16 000	16 000		16 000
Réserve légale	1 600		1 600	1 600		1 600
Réserve facultative	12 400	600	13 000	13 000	(400)	12 600
Report à nouveau	9 429	778	10 207	10 207	1 566	11 773
Résultat de l'exercice	1 378	(1 378)		1 566	(1 566)	
<b>Total</b>	<b>40 807</b>	<b>-</b>	<b>40 807</b>	<b>42 373</b>	<b>(400)</b>	<b>41 973</b>

## INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

### NOTE 13 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement <i>en faveur de la clientèle</i>	17 835 17 835	6 561 6 561
Engagements de garantie <i>en faveur de la clientèle</i>	17 154 17 154	17 644 17 644
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de garantie <i>reçus d'établissements de crédit</i>	3 129 3 129	3 333 3 333
Engagements sur titres <i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>	4 857 4 857	1 750 1 750

\* Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement).

### NOTE 14 - ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières de premier rang reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 165 290 milliers d'euros contre 151 131 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

La garantie de l'Etat français, dans le cadre de l'octroi de prêt PGE suite à la «crise COVID-19» est de 4 694 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les autres garanties reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 373 489 milliers d'euros contre 330 632 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

## NOTE 15 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux contrats traités. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2020				2019			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX</b>								
<b>Couverture globale</b>	<b>26 750</b>				<b>26 875</b>			
Opérations d'échange de taux d'intérêt *	26 750				26 875			
<b>Couverture affectée</b>	<b>47 171</b>		<b>14 538</b>		<b>53 076</b>		<b>16 658</b>	
Contrats conditionnels	47 171		14 538		53 076		16 658	
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS</b>								
<b>Couverture affectée</b>					<b>3 743</b>			
Contrats conditionnels					3 743			
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES</b>								
<b>Devises à recevoir</b>					<b>1 267</b>			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes					1 267			
<b>Devises à livrer</b>					<b>1 289</b>			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes					1 289			

\* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2020					2019	
	inf. à 3 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	Total	
<b>Achat sur marché de gré à gré</b>							
Nominal	62	4 153	8 139	61 568	73 922	79 951	
Valeur de marché	7	42	227	3 008	3 284	2 338	
<b>Vente sur marché de gré à gré</b>							
Nominal	1 105		2 259	11 174	14 538	16 658	
Valeur de marché			44		44	75	

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

durée restant à courir (en milliers d'euros)

	2020	2019
	Total	Total
<b>Devises à recevoir</b>		
Change à terme		1 267
<b>Devises à livrer</b>		
Change à terme		1 289

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2020	2019
	Total	Total
<b>Achat sur marché organisé</b>		
Nominal		3 743
Valeur de marché		391

## INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

### NOTE 16 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Produits des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	74	74
Produits sur prêts	74	74
* avec la clientèle	6 402	5 868
Produits sur créances clientèle	6 398	5 862
Produits sur autres opérations	4	6
<b>Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>170</b>	<b>228</b>
Revenus sur titres de placement	170	206
Etalement de la prime sur titres de placement		22
<b>Total</b>	<b>6 646</b>	<b>6 170</b>

### NOTE 17 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Charges des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	769	634
Charges sur dépôts et emprunt	531	411
Charges sur titres reçus en pension livrée		6
Charges sur instrument à terme	238	217
* avec la clientèle	305	353
Charges sur titres négociables émis	10	9
Charges sur comptes à terme	291	339
Charges sur autres opérations	4	5
<b>Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>		<b>24</b>
Etalement de la prime sur titres de placement		24
<b>Total</b>	<b>1 074</b>	<b>1 011</b>

### NOTE 18 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2020	2019
sur parts dans les entreprises liées (note 4)	677	586
<b>Total</b>	<b>677</b>	<b>586</b>

## NOTE 19 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Produits de courtages et commissions</b>	<b>7 760</b>	<b>6 877</b>
Opérations sur titres	2 995	3 415
Autres opérations	4 765	3 462
<b>Charges de courtages et commissions</b>	<b>2 345</b>	<b>2 145</b>
Opérations sur titres	800	973
Autres opérations	1 545	1 172
<b>Résultat net sur commissions</b>	<b>5 415</b>	<b>4 732</b>

## NOTE 20 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Titres de transaction	51	71
Opérations de change	177	120
Opérations sur instruments financiers	50	(83)
<b>Total</b>	<b>278</b>	<b>108</b>

## NOTE 21 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Plus value sur titres de placement	126	203
Moins value sur titres de placement		(187)
(Dotations)/Reprises de provision	(89)	388
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>404</b>

## NOTE 22 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Plus value immobilière	553	2 067
Charges refacturées	234	185
Prestations	70	60
Divers	19	16
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>876</b>	<b>2 328</b>
Charges sur biens immobiliers	163	39
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>163</b>	<b>39</b>

## NOTE 23 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Frais de personnel (note 24)	6 762	6 684
Autres frais administratifs *	3 836	3 672
<b>Total</b>	<b>10 598</b>	<b>10 356</b>

\* Le montant global annuel des jetons de présence versé en 2020 au Conseil d'administration a été de 35 750 euros.

En 2019 il s'élevait à 35 750 euros.

## NOTE 24 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Salaires	4 331	4 323
Charges sociales	1 866	1 873
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	565	488
<b>Total</b>	<b>6 762</b>	<b>6 684</b>

  

	2020	2019
Effectif moyen	68	66
Dont cadres	42	41

A leur départ en retraite, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La politique de la Banque d'Escompte est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice au cours duquel le paiement effectif de la dette intervient.

Au 31 décembre 2020, cette charge a été évaluée à 314 milliers d'euros avant impôt, elle avait été évaluée en 2019 à 304 milliers d'euros.

## NOTE 25 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2019	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2020
<b>Provision pour dépréciation</b>					
Créances sur Clientèle (note 3)	4 450	1 392 *	(328)	(1 425)	4 089
Débiteurs divers (note 6)	45	15			60
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>	<b>4 495</b>	<b>1 407</b>	<b>(328)</b>	<b>(1 425)</b>	<b>4 149</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provision risque prud'homal	121	44	(44)		121
Provision risque litige clientèle		85			85
Provision pour charges		90		(90)	
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>121</b>	<b>219</b>	<b>(44)</b>	<b>(90)</b>	<b>206</b>

\* La dotation aux provisions de 1 392 281 euros a été classée pour :

- 247 005 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ;
- les 1 145 276 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2020 contribue aux résultats pour +153 milliers d'euros provenant de :

<i>reprise de provisions pour dépréciation utilisée</i>	328
<i>reprise de provisions pour dépréciation non utilisée</i>	1 425
<i>reprise de provisions pour risques et charges utilisée</i>	44
<i>reprise de provisions pour risques et charges non utilisée</i>	90
<i>récupération sur créances amortis</i>	2
<b>total produits</b>	<b>1 889</b>
<i>dotation aux provisions pour dépréciation Clientèle</i>	(1 145)
<i>dotation aux provisions pour débiteurs divers</i>	(15)
<i>dotation aux provisions pour risques et charges</i>	(219)
<i>créances irrécouvrables couvertes par provision</i>	(328)
<i>créances irrécouvrables non couvertes par provision</i>	(29)
<b>total charges</b>	<b>(1 736)</b>
	=====
<b>Contribution nette aux résultats</b>	<b>153</b>

## NOTE 26 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Produits exceptionnels	3	19
Charges exceptionnelles	(22)	(204)
<b>Total</b>	<b>(19)</b>	<b>(185)</b>

## NOTE 27 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

**1.** La Banque d'Escompte détenant une filiale à plus de 95% a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme cela aurait été le cas en l'absence d'intégration.

Les économies d'impôt éventuellement réalisées par le groupe sont constatées dans les livres de la société mère.

	2020	2019
<b>2. Charge de l'impôt sur les sociétés</b>		
Impôts avant retraitement fiscal au taux de normal	536	525
Effet d'impôt des différences permanentes :	(168)	(151)
<i>Régime des sociétés mères et des filiales</i>	(188)	(165)
<i>Divers</i>	20	14
Effets d'impôt des différences temporaires		
Impôts dus au taux de 31%		374
Impôts dus au taux de 28%	368	
Imputation des crédits d'impôt	(19)	(9)
Contribution sociale 3,30%		
<b>Charge/ (Produit) d'impôt sur les sociétés</b>	<b>349</b>	<b>365</b>
<b>3. Ventilation de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Impôts sur résultats courants	354	550
Impôts sur résultats exceptionnels	(5)	(185)
<b>Total</b>	<b>349</b>	<b>365</b>

### 4. Impôt différé sur les sociétés

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020, il n'existait ni créance ni dette d'impôt différée.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2020

Mesdames, Messieurs,

Les comptes consolidés de l'exercice 2020 que nous vous présentons réunissent nos comptes sociaux et ceux de notre société de gestion Wormser Frères Gestion.

Ces comptes consolidés sont très proches de ceux établis au titre des comptes sociaux. Le total des actifs et des passifs est similaire à 0,6 % près ; quant aux deux comptes de résultat, leur rapprochement indique un résultat net consolidé de 1 556 494 euros, légèrement inférieur au résultat net social qui est de 1 566 143 euros. De nombreuses notes accompagnent les comptes consolidés qui vous sont soumis, leur examen explique l'origine des différences entre les comptes consolidés et les comptes sociaux.

Au-delà, nous vous devons des vues sur chacune des sociétés dont les comptes sont consolidés avec les nôtres. Celles-ci vous sont fournies dans le rapport que nous venons de vous présenter sur les comptes sociaux. Nous vous apportons toutefois quelques précisions concernant Wormser Frères Gestion, seule société consolidée avec la nôtre cette année :

Son résultat net augmente à 687 122 euros pour l'exercice 2020 (657 271 euros en 2019). Cette hausse de 29 851 euros (+4,54 %) résulte d'une augmentation de 206 350 euros des charges d'exploitation (900 645 euros en 2020 contre 694 295 euros en 2019) compensé par la hausse de 231 447 euros des produits d'exploitation (1 856 569 euros en 2020 contre 1 625 122 euros en 2019). Cette augmentation du produit d'exploitation trouve son origine dans la croissance des encours gérés par Wormser Frères Gestion.

Votre Conseil se joint à son Président pour exprimer à nouveau à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur dévouement, leur ardeur à assumer le surcroît de travail et leur solidarité face aux inquiétudes suscitées par l'actualité.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Banque d'Escompte – Wormser Frères relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelée précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

*Risque de crédit et dépréciation des créances sur base individuelle*

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le Groupe Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes consolidés, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque d'Escompte – Wormser Frères pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.</p>

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

**Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2008.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans la treizième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans la quatrième année de sa mission sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 4 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF  
Maryse LE GOFF

MAZARS  
Bertrand DESPORTES



# BILAN CONSOLIDÉ

## AVANT

### ACTIF

(en euros)

	2020	2019
Opérations interbancaires et assimilées (note 2)	148 203 241	90 521 524
Opérations avec la clientèle (note 3)	211 982 937	196 983 984
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable (note 1)	14 599 405	12 270 744
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	384 212	384 212
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 703 455	1 827 964
Autres comptes de régularisation et actifs divers (note 5)	11 879 127	13 058 604
	<b>388 752 377</b>	<b>315 047 032</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2020

## RÉPARTITION

	<b>PASSIF</b>	
	<i>(en euros)</i>	
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 6)</i>	30 738 180	38 545 434
Opérations avec la clientèle <i>(note 7)</i>	310 051 195	222 366 109
Dettes représentés par un titre <i>(note 7)</i>	799 509	8 775 444
Autres comptes de régularisation et passifs divers <i>(note 8)</i>	4 324 278	4 176 647
Provisions pour risques et charges <i>(note 22)</i>	535 534	436 212
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) <i>(note 9)</i>	42 303 681	40 747 186
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves consolidées et autres</i>	<i>24 747 187</i>	<i>23 321 365</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 556 494</i>	<i>1 425 821</i>
	<b>388 752 377</b>	<b>315 047 032</b>

# HORS BILAN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2020

(en euros)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Engagements donnés de l'activité bancaire</b> <i>(note 10)</i>	<b>34 989 522</b>	<b>24 205 632</b>
Engagements de financement	17 835 478	6 560 903
Engagements de garantie	17 154 044	17 644 729
<b>Engagements reçus de l'activité bancaire</b> <i>(note 10)</i>	<b>12 680 691</b>	<b>5 082 776</b>
Engagements de garantie	7 823 628	3 332 776
Engagements sur titres	4 857 063	1 750 000

# COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en euros)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Intérêts et produits assimilés ( <i>note 13</i> )	6 645 814	6 169 757
Intérêts et charges assimilées ( <i>note 14</i> )	1 073 689	1 011 342
Revenus des titres à revenu variable ( <i>note 15</i> )	-	880
Commissions (produits) ( <i>note 16</i> )	9 007 046	7 892 180
Commissions (charges) ( <i>note 16</i> )	1 756 139	1 548 362
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ( <i>note 17</i> )	277 949	107 783
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ( <i>note 18</i> )	36 553	403 768
Autres produits (charges) d'exploitation ( <i>note 19</i> )	840 911	2 293 440
Autres charges d'exploitation bancaire ( <i>note 19</i> )	163 029	38 762
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>13 815 416</b>	<b>14 269 342</b>
Charges générales d'exploitation ( <i>note 20</i> )	11 433 300	11 001 055
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	333 427	293 107
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 048 689</b>	<b>2 975 180</b>
Coût du risque ( <i>note 22</i> )	138 883	(591 128)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 187 572</b>	<b>2 384 052</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	10 850	(135 170)
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 198 422</b>	<b>2 248 882</b>
Résultats exceptionnels ( <i>note 23</i> )	(20 637)	(185 385)
Impôts sur les bénéfices ( <i>note 24</i> )	(621 291)	(637 676)
<b>RÉSULTAT NET - part du Groupe</b>	<b>1 556 494</b>	<b>1 425 821</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

## MODALITÉS DE CONSOLIDATION

### Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés contrôlées directement et indirectement par la Banque Wormser Frères. Ces sociétés et le pourcentage de contrôle et d'intérêt les concernant se présentent ainsi :

	31/12/2020		31/12/2019	
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Wormser Frères Gestion	100,00	100,00	100,00	100,00

### Méthode de consolidation

Les comptes consolidés de l'exercice 2020 ont été établis à partir des comptes sociaux des sociétés correspondant à un exercice de douze mois, débutant le 1er janvier 2020 et prenant fin le 31 décembre 2020.

Les sociétés détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale, celles détenues à plus de 25% et à moins de 50% sont consolidées par mise en équivalence.

Les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou en compte de résultats ont été éliminés pour les sociétés consolidées par intégration globale.

### Différence de première consolidation

Des différences existent entre les prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la valeur de la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participations. Ces différences positives ont été affectées au poste «différence de première consolidation» à l'actif du bilan.

### Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

### Intérêts des minoritaires

Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées par intégration globale.

## FAIT MARQUANT

*Les comptes de la banque ont été établis dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 qui crée des conditions particulières pour la préparation des comptes de cet exercice. Les effets de la pandémie ont été analysés par le management, notamment en termes de risques de crédit et de provisionnement, sans qu'il n'apparaisse d'impact particulier à mentionner.*

## PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

*Les comptes consolidés annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.*

### PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

Les **titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement, ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes, les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les **titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les **titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les **titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur d'usage déterminée. Pour les titres non cotés, lorsque

la valeur d'usage individuelle des participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque cela est possible, la valeur d'inventaire est estimée à partir de la valeur de sociétés ayant une activité comparable dont les actions sont cotées à la bourse de Paris. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

### TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

- Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.
- Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.
- Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.
- La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

### INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

#### **Instruments de taux d'intérêt à terme**

Les contrats fermes ou conditionnels de taux d'intérêt à terme, traités sur des marchés organisés et assimilés ou de gré à gré, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

#### **Echange de taux d'intérêt**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessus.

- a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *pro rata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.
- b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.

c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.

d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

### **Instruments de change à terme**

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

### **OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE**

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagement de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles.

Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examens réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

## CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

Agencement et mobilier :	Linéaire	10 ans
Matériels informatiques :	Linéaire	5 ans
Logiciels :	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de bureau :	Linéaire	4 à 5 ans
Frais d'établissement :	Linéaire	3 ans

## DIFFÉRENCE DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Les différences de première consolidation font l'objet de dépréciation par voie d'amortissement sur une durée de vingt ans maximum.

## COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinue : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

## ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

**MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS  
DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVICES**

*(en milliers d'euros)*

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>388 752</b>	<b>315 047</b>
Actif en devises	16 303	8 207
Passif en devises	15 397	6 392

**INFORMATIONS SUR LES IMPLANTATIONS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE  
CONSOLIDATION SELON L'ARTICLE L. 511-45 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER**

2020 - Implantation par pays : France

Banque Wormser Frères

Wormser Frères Gestion

Métier

Banque privée

Société de gestion

Informations par pays (en milliers d'euros) :

France	2020	2019
Chiffre d'affaires	16 772	16 464
Produit Net bancaire	13 815	14 269
Effectifs en équivalent temps plein	73	71
Bénéfice avant impôt	2 178	2 063
Impôts sur les bénéfices courants	- 621	- 638
Impôts sur les bénéfices différés	Néant	Néant
Subventions publiques reçues	Néant	Néant

## INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN CONSOLIDÉ

### NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable (en milliers d'euros)

	2020			2019				
	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>554</b>			<b>554</b>	<b>772</b>	<b>207</b>		<b>979</b>
Obligations assimilables du Trésor français	554			554	772			772
Opc français non cotés						207		207
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>2 849</b>	<b>3 883</b>	<b>7 313</b>	<b>14 045</b>	<b>3 976</b>	<b>4 314</b>		<b>11 292</b>
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 850</b>	<b>4 154</b>	<b>7 313</b>	<b>14 317</b>	<b>3 976</b>	<b>4 314</b>		<b>11 475</b>
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	2 850			2 850	3 976			3 976
Obligations		4 154		4 154		3 185		3 185
Opc français non cotés			6 849	6 849		3 769		3 769
Actions non cotées			280	280		361		361
Actions cotées			184	184		184		184
<b>Créances rattachées</b>		<b>1</b>		<b>1</b>				
<b>Provision</b>	<b>(1)</b>	<b>(272)</b>		<b>(273)</b>		<b>(183)</b>		<b>(183)</b>
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	(1)			(1)				
Obligations		(272)		(272)		(183)		(183)
<b>Total</b>	<b>3 403</b>	<b>3 883</b>	<b>7 313</b>	<b>14 599</b>	<b>4 748</b>	<b>4 521</b>		<b>12 271</b>

## Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2020			2019		
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>						
Obligations assimilables du Trésor français				8	546	554
<b>Portefeuille de placement</b>						
Valeurs du Trésor Autres pays OCDE	1 222	814	814	3 054	7 004	7 161
Valeur d'acquisition	1 222	814	814		2 850	3 976
Décote / Prime					2 850	4 006
Obligations			1 000		3 054	(30)
Valeur d'acquisition			1 000		5 518	3 185
Décote / Prime					(2 464)	4 963
						(1 778)

## PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2020			2019				
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente
<b>Composition du portefeuille de Placement</b>								
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	2 850	2 849	1		3 976	3 977		1
Obligations	4 154	3 884	272	2	3 185	3 002	183	
OPC français	6 849	7 447		598	3 769	3 872		103
Actions	464	479		15	545	604		60
<b>Total</b>	<b>14 317</b>	<b>14 659</b>	<b>273</b>	<b>615</b>	<b>11 475</b>	<b>11 455</b>	<b>183</b>	<b>164</b>
<b>Mouvements du portefeuille de Placement</b>	<b>01/01/2020</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>01/01/2019</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2019</b>
Portefeuille de Placement	11 475	9 689	6 847	14 317	24 822	11 155	24 502	11 475

## NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

	2020					2019
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>	<i>Total</i>
<b>Caisses, Banques centrales, CCP</b>	<b>105 024</b>					<b>62 702</b>
<b>Créances sur établissement de crédit</b>	<b>43 179</b>					<b>27 820</b>
Comptes ordinaires à vue	43 179				43 179	27 820
<b>Total</b>	<b>148 203</b>				<b>148 203</b>	<b>90 522</b>

## NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

	2020					2019
	<i>inf. à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>	<i>Total</i>
<b>Créances commerciales</b>	<b>3 096</b>	<b>9 991</b>	<b>14 292</b>	<b>91 204</b>	<b>84 672</b>	<b>209</b>
<b>Autres concours</b>	<b>343</b>	<b>4 476</b>	<b>5 461</b>	<b>8 166</b>	<b>18 446</b>	<b>181 533</b>
Crédits à la clientèle à court terme	343	4 476	5 461	8 166	18 446	12 045
Crédits à la clientèle à long terme	2 753	5 515	8 831	83 038	84 672	169 488
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>5 306</b>					<b>8 239</b>
<b>Créances douteuses (voir note page suivante)</b>	<b>1 841</b>	<b>183</b>	<b>198</b>	<b>425</b>	<b>2 647</b>	<b>6 103</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>412</b>	<b>244</b>	<b>1</b>	<b>110</b>	<b>8</b>	<b>899</b>
Autres concours	361	244	1	110	8	874
Comptes ordinaires débiteurs	51				51	25
<b>Total</b>	<b>10 655</b>	<b>10 418</b>	<b>14 491</b>	<b>91 739</b>	<b>84 680</b>	<b>196 983</b>

### Répartition des créances saines par type de clientèle

	2020	2019
Sociétés	86%	73%
Particuliers	14%	27%

### Répartition des créances saines par type de taux

	2020	2019
Taux variable	25%	32%
Taux fixe	75%	68%

### Concentration des risques (10 principaux encours sains) (en milliers d'euros)

	Crédits et découverts utilisés	Crédits et découverts non utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Nantissement Espèces	Garantie PGE	Hypothèques reçues en garanties
1	12 610			12 610	2 470		10 130
2	7 690			7 690			7 660
3	7 193			7 193			2 618
4	6 970			6 970		450	8 700
5	6 731	53		6 784			6 191
6	6 739			6 739			4 101
7			6 638	6 638			2 400
8	5 159	6 400		6 400			
9	5 005			5 159			5 000
10				5 005			
<b>Total</b>	<b>58 097</b>	<b>6 453</b>	<b>6 638</b>	<b>71 188</b>	<b>2 470</b>	<b>450</b>	<b>46 800</b>

### Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2020, l'encours des prêts de 203 255 milliers d'euros comportent 25 prêts, d'un montant total de 4 553 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme). La majorité de ces restructurations, 23 prêts pour 3 598 milliers, a consisté à reporter de quelques mois des échéances dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus.

### Créances douteuses

(en milliers d'euros)	Montants bruts 31/12/2020	Provisions 31/12/2020	Montants nets 31/12/2020	Montants bruts 31/12/2019	Provisions 31/12/2019	Montants nets 31/12/2019
Créances douteuses compromises	6 427	4 089	2 338	9 224	4 450	4 774
Créances douteuses	309		309	1 329		1 329
<b>Total</b>	<b>6 736</b>	<b>4 089</b>	<b>2 647</b>	<b>10 553</b>	<b>4 450</b>	<b>6 103</b>

## NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2020			31/12/2020	01/01/2020			31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	19	82	19	82					82	19
Autres immobilisations	2 383	58		2 441	1 069	236		1 305	1 136	1 314
<b>Total</b>	<b>2 865</b>	<b>140</b>	<b>19</b>	<b>2 986</b>	<b>1 430</b>	<b>236</b>		<b>1 666</b>	<b>1 320</b>	<b>1 435</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Equipements, mobiliers, installations	2 657	88	33	2 712	2 264	98	33	2 329	383	393
<b>Total</b>	<b>2 657</b>	<b>88</b>	<b>33</b>	<b>2 712</b>	<b>2 264</b>	<b>98</b>	<b>33</b>	<b>2 329</b>	<b>383</b>	<b>393</b>
<b>Total</b>	<b>5 522</b>	<b>228</b>	<b>52</b>	<b>5 698</b>	<b>3 694</b>	<b>334</b>	<b>33</b>	<b>3 995</b>	<b>1 703</b>	<b>1 828</b>

## NOTE 5 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>		<b>19</b>
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>5 750</b>	<b>2 603</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>4 431</b>	<b>5 593</b>
Dépôts de garantie	1 827	1 836
Etat, créance sur impot société	92	98
Divers	344	164
Débiteur douteux	127	45
Provision douteux	(60)	(45)
Biens immobiliers	2 101	3 495
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 698</b>	<b>4 843</b>
Valeurs à rejeter	43	2 913
Produits à recevoir	1 474	1 786
Charges constatées d'avance	169	100
Divers	12	44
<b>Total</b>	<b>11 879</b>	<b>13 058</b>

## INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

### NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2020					Total	2019 Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans			
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue</b>	<b>15 392</b>					<b>15 392</b>	<b>8 204</b>
Dépôts et comptes ordinaires	15 392					15 392	8 204
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme</b>	<b>15 000 300</b>					<b>15 300</b>	<b>30 283</b>
Emprunt et compte à terme	15 000 300					15 300	30 283
<b>Dettes rattachées</b>	<b>46</b>					<b>46</b>	<b>58</b>
à vue	46					46	31
à terme							27
<b>Total</b>	<b>30 438</b>					<b>30 738</b>	<b>38 545</b>

### NOTE 7 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2020					Total	2019 Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans		
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>256 947</b>	<b>14 420</b>	<b>2 170</b>	<b>36 114</b>	<b>400</b>	<b>310 051</b>	<b>222 336</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>6 013</b>					<b>6 013</b>	<b>5 616</b>
Comptes sur livret	478					478	631
Plan d'épargne actions	5 535					5 535	4 985
<b>Autres dettes</b>	<b>250 934</b>	<b>14 420</b>	<b>2 170</b>	<b>36 114</b>	<b>400</b>	<b>304 038</b>	<b>216 720</b>
<b>A vue</b>	<b>249 955</b>					<b>249 955</b>	<b>165 649</b>
Dépôts et comptes ordinaires	249 955					249 955	165 649
<b>A terme</b>	<b>979</b>	<b>14 420</b>	<b>2 170</b>	<b>36 114</b>	<b>400</b>	<b>54 083</b>	<b>51 071</b>
Comptes à terme	765	14 420	2 170	36 114	400	53 869	50 820
Créances rattachées	214					214	251
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>298</b>	<b>499</b>				<b>797</b>	<b>8 775</b>
Bons de caisse							1 585
Titres négociables à court terme	298	499				797	7 190

## NOTE 8 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATIONS ET PASSIFS DIVERS

*(en milliers d'euros)*

	2020	2019
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>73</b>	<b>82</b>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>2 559</b>	<b>2 565</b>
Etat , créance sur impôt société exigible	17	67
Dettes fiscales et sociales	1 018	208
Rente viagère à payer	1 099	1 242
Divers	425	1 048
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 686</b>	<b>1 520</b>
Charges à payer	1 387	1 354
Produits constatés d'avance	3	5
Compte ajustement sur instruments financiers à terme	132	129
Divers	164	32
<b>Total</b>	<b>4 324</b>	<b>4 177</b>

## NOTE 9 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

*(en milliers d'euros)*

	Capital	Réserves consolidées et autres	Report à nouveau	Résultats	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 892</b>	<b>9 429</b>	<b>1 426</b>	<b>40 747</b>
<i>Affectation du résultat 2019</i>		648	778	(1 426)	
<b>Capitaux propres au 31/12/2019 après affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>14 540</b>	<b>10 207</b>	<b>-</b>	<b>40 747</b>
Résultat 2020				1 556	1 556
<b>Capitaux propres au 31/12/2020 avant affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>14 540</b>	<b>10 207</b>	<b>1 556</b>	<b>42 303</b>
<i>Affectation du résultat 2020</i>		(410)	1 566	(1 556)	(400)
<b>Capitaux propres au 31/12/2020 après affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>14 130</b>	<b>11 773</b>	<b>-</b>	<b>41 903</b>

## INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

### NOTE 10 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement <i>en faveur de la clientèle</i>	17 835 17 835	6 561 6 561
Engagements de garantie <i>en faveur de la clientèle</i>	17 154 17 154	17 644 17 644
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de garantie <i>reçus d'établissements de crédit</i>	3 129 3 129	3 333 3 333
Engagements sur titres <i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>	4 857 4 857	1 750 1 750

\* Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement).

### NOTE 11- ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières de premier rang reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent au 31 décembre 2020 à 165 290 milliers d'euros contre 151 131 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

La garantie de l'Etat français, dans le cadre de l'octroi de prêt PGE suite à la «crise COVID-19» est de 4 694 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les autres garanties reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 373 489 milliers d'euros contre 330 632 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

## NOTE 12 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux contrats traités. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2020				2019			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX</b>								
<b>Couverture globale</b>	<b>26 750</b>				<b>26 875</b>			
Opérations d'échange de taux d'intérêt *	26 750				26 875			
<b>Couverture affectée</b>	<b>47 171 14 538</b>				<b>53 076 16 658</b>			
Contrats conditionnels	47 171 14 538				53 076 16 658			
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS</b>								
<b>Couverture affectée</b>					<b>3 743</b>			
Contrats conditionnels					3 743			
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES</b>								
<b>Devises à recevoir</b>					<b>1 267</b>			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes					1 267			
<b>Devises à livrer</b>					<b>1 289</b>			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes					1 289			

\* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2020						2019
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	Total
<b>Achat sur marché de gré à gré</b>							
Nominal	62		4 153	8 139	61 568	73 922	79 951
Valeur de marché	7		42	227	3 008	3 284	2 338
<b>Vente sur marché de gré à gré</b>							
Nominal			1 105	2 259	11 174	14 538	16 658
Valeur de marché					44	44	75

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

durée restant à courir (en milliers d'euros)

	2020	2019
	Total	Total
<b>Devises à recevoir</b>		
Change à terme		1 267
<b>Devises à livrer</b>		
Change à terme		1 289

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2020	2019
	Total	Total
<b>Achat sur marché organisé</b>		
Nominal		3 743
Valeur de marché		391

## INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

### NOTE 13 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Produits des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	74	74
Produits sur prêts	74	74
* avec la clientèle	6 402	5 868
Produits sur créances clientèle	6 398	5 862
Produits sur autres opérations	4	6
<b>Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	170	228
Revenus sur titres de placement	170	206
Etalement de la prime sur titres de placement		22
<b>Total</b>	<b>6 646</b>	<b>6 170</b>

### NOTE 14 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Charges des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	769	634
Charges sur emprunt	531	411
Charges sur titres reçus en pension livrée		6
Charges sur instrument à terme	238	217
* avec la clientèle	305	353
Charges sur titres négociables émis	10	6
Charges sur comptes à terme	291	339
Charges sur autres opérations	4	8
<b>Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>		24
Etalement de la prime sur titres de placement		24
<b>Total</b>	<b>1 074</b>	<b>1 011</b>

### NOTE 15 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2020	2019
sur titres de placement		1
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

## NOTE 16 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
<b>Produits de courtages et commissions</b>	<b>9 007</b>	<b>7 892</b>
Opérations sur titres	4 242	4 430
Autres opérations	4 765	3 462
<b>Charges de courtages et commissions</b>	<b>1 756</b>	<b>1 548</b>
Opérations sur titres	211	376
Autres opérations	1 545	1 172
<b>Résultat net sur commissions</b>	<b>7 251</b>	<b>6 344</b>

## NOTE 17 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Titres de transaction	51	71
Opérations de change	177	120
Opérations sur instruments financiers	50	(83)
<b>Total</b>	<b>278</b>	<b>108</b>

## NOTE 18 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Plus value sur titres de placement	126	203
Moins value sur titres de placement		(187)
(Dotations)/Reprises de provision	(89)	388
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>404</b>

## NOTE 19 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Plus value immobilière	553	2 067
Charges refacturées	234	150
Prestations	70	60
Divers	19	16
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>876</b>	<b>2 293</b>
Charges diverses	163	39
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>163</b>	<b>39</b>

## NOTE 20 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Frais de personnel (note 21)	7 291	7 083
Autres frais administratifs *	4 142	3 918
<b>Total</b>	<b>11 433</b>	<b>11 001</b>

\* Le montant global annuel des jetons de présence versé par la société mère à ses administrateurs a été de 35 750 euros en 2020 et de 35 750 euros en 2019.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes en 2020 et 2019 a été respectivement de 102 016 euros et 108 269 euros .

Il n'y a pas eu d'honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ni en 2020, ni en 2019.

## NOTE 21 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Salaires	4 693	4 592
Charges sociales	2 013	1 979
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	585	512
<b>Total</b>	<b>7 291</b>	<b>7 083</b>

Le nombre moyen des salariés permanents employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale est de 73 personnes, contre 71 personnes sur l'exercice précédent.

## NOTE 22 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2019	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2020
<b>Provision pour dépréciation</b>					
Créances sur Clientèle (note 3)	4 450	1 392 *	(328)	(1 425)	4 089
Débiteurs divers (note 5)	45	15			60
<b>Total des provisions pour dépréciation de créances</b>	<b>4 495</b>	<b>1 407</b>	<b>(328)</b>	<b>(1 425)</b>	<b>4 149</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Indemnités fin de carrière	315	15			320
Provision risque prud'homal	121	44	(44)		121
Provision risque litige clientèle		85			85
Provision pour charges		90		(90)	
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>436</b>	<b>234</b>	<b>(44)</b>	<b>(90)</b>	<b>536</b>

\* La dotation aux provisions de 1 392 281 euros a été classée pour :

- 247 005 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ;
- les 1 145 276 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2020 contribue aux résultats pour +138 milliers d'euros provenant de :

<i>reprise de provisions pour dépréciation utilisée</i>	328
<i>reprise de provisions pour dépréciation non utilisée</i>	1 425
<i>reprise de provisions pour risques et charges utilisée</i>	44
<i>reprise de provisions pour risques et charges non utilisée</i>	90
<i>récupération sur créances amortis</i>	2
<b>total produits</b>	<b>1 889</b>
<i>dotation aux provisions pour dépréciation Clientèle</i>	(1 145)
<i>dotation aux provisions pour débiteurs divers</i>	(15)
<i>dotation aux provisions pour risques et charges</i>	(234)
<i>créances irrécouvrables couvertes par provision</i>	(328)
<i>créances irrécouvrables non couvertes par provision</i>	(29)
<b>total charges</b>	<b>(1 751)</b>
	=====
<b>Contribution nette aux résultats</b>	<b>138</b>

## NOTE 23 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Produits exceptionnels	3	19
Charges exceptionnelles	(24)	(204)
<b>Total</b>	<b>(21)</b>	<b>(185)</b>

## NOTE 24 - IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

	2020	2019
Charges des impôts courants de l'exercice	627	690
Charges des impôts exceptionnels de l'exercice	(6)	(52)
<b>Charges/(Produits) de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>621</b>	<b>638</b>

\* \*

\*

# BILAN CONSOLIDÉ

## APRÈS

### ACTIF

(en euros)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Opérations interbancaires et assimilées (note 2)	148 203 241	90 521 524
Opérations avec la clientèle (note 3)	211 982 937	196 983 984
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable (note 1)	14 599 405	12 270 744
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	384 212	384 212
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 703 455	1 827 964
Autres comptes de régularisation et actifs divers (note 5)	11 879 127	13 058 604
	<b>388 752 377</b>	<b>315 047 032</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2020

## RÉPARTITION

	<b>PASSIF</b>	
	<i>(en euros)</i>	
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 6)</i>	30 738 180	38 545 434
Opérations avec la clientèle <i>(note 7)</i>	310 051 195	222 366 109
Dettes représentés par un titre <i>(note 7)</i>	799 509	8 775 444
Autres comptes de régularisation et passifs divers <i>(note 8)</i>	4 724 278	4 176 647
Provisions pour risques et charges <i>(note 22)</i>	535 534	436 212
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) <i>(note 9)</i>	41 903 681	40 747 186
<i>Capital souscrit</i>	16 000 000	16 000 000
<i>Réserves consolidées et autres</i>	25 903 681	24 747 186
	<b>388 752 377</b>	<b>315 047 032</b>



13, boulevard Haussmann 75009 Paris - France  
Tél. : +33-1 47 70 90 80 - Fax : +33-1 47 70 37 79  
secretariat@banquewormser.com - www.banquewormser.com  
Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte  
S.A. au capital de 16 000 000 Euros - R.C. Paris B 562 102 913